

Coopération territoriale et économie de proximité dans le QPV Minguettes - Clochette

par Léa Farcy, Johanna Penin, Timothy Marcroft et Louisa Fonlupt

L'étude complète peut être consultée en ligne sur le site <https://www.resolis.org/journal>

Résumé

Dans le cadre de l'expérimentation des sociopôles initiée par l'association RESOLIS en métropole du Grand Lyon, et plus particulièrement dans les communes de Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Villeurbanne, notre groupe a conduit une étude sur les difficultés de la coopération inter-acteurs au sein d'un Quartier Prioritaire de la Ville, avec la participation du Centre Associatif Boris Vian (CABV), de l'Espace projets interassociatifs (EPI), et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE).



Atelier de travail entre associations et étudiants au CABV (Vénissieux) dans le cadre du programme sociopôles - octobre 2019 © N. G.

Méthode

Une série d'échanges avec différents acteurs de terrain a tout d'abord permis de préciser la problématique la plus pertinente. Il a été constaté que de nombreuses actions dans des domaines similaires et/ou complémentaires sont portées par une multitude d'organismes dans les territoires concernés, et que cela participe à l'accroissement de la concurrence inter-associative et complexifie l'orientation des bénéficiaires. Le manque de coopération et de mutualisation des moyens humains et financiers freine la prise en charge des publics en difficulté. Les acteurs de l'ESS présents sur un même territoire sont par ailleurs trop souvent confrontés à un dialogue complexe, distant et chronophage avec les institutions. Cette méconnaissance à double sens isole davantage les acteurs associatifs et rend difficile l'accès à des financements et la création d'une dynamique partenariale sur le territoire.

Au fil des entretiens, il est enfin apparu que le besoin de coopération ne devait pas se restreindre aux acteurs associatifs, mais s'élargir aux acteurs publics et aux entreprises du territoire, et prendre en compte tous les acteurs locaux qui interviennent, de près ou de loin, sur une problématique de développement du territoire. Il est également apparu la nécessité de formuler des propositions concrètes pour favoriser une coordination territoriale.

Dans le contexte de l'étude, le choix a été donc fait de se focaliser sur le pilier « développement économique » du contrat de la ville¹ des Minguettes : bien que tous les participants au groupe de travail ne soient pas actifs

dans ce QPV, la plupart en étaient proches et il a été considéré que les conclusions pourraient être étendues et adaptées à d'autres quartiers, dans la mesure où ceux-ci présentent tout de même des similarités et que la démarche reste pertinente dans d'autres contextes. Le choix du pilier économique du contrat de ville est quant à lui motivé par son caractère concret, favorable à l'identification d'actions, susceptibles de retomber économiques, autour desquelles les acteurs peuvent se fédérer (notamment les acteurs privés lucratifs). Ce choix n'est toutefois pas exclusif des autres piliers du contrat de ville, « rénovation urbaine » et « cohésion sociale », auxquels il est lié.

La problématique de travail s'est donc finalement orientée sur : **quels visions et projets collectifs possibles entre les acteurs du QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) des Minguettes dans le cadre du pilier développement économique du contrat de la ville ?**

Le travail de recherche documentaire et de terrain a été approfondi pour répondre à cette problématique à partir d'un diagnostic du territoire. L'histoire, l'écosystème institutionnel et la réalité socio-économique du QPV des Minguettes-Clochette ont donc été étudiés au travers d'entretiens avec des associations et les pouvoirs publics, et différents documents.

Ce diagnostic a, entre autres, révélé un fort besoin de développement de l'économie de proximité sur le territoire. Cela renvoie à l'idée selon laquelle les différentes activités économiques sont ancrées dans le quartier, par des relations directes entre consommateurs et

...

1. La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit la politique de la ville comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de Ville, un accord signé entre l'Etat, les collectivités locales concernées et des partenaires sociaux (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Régionale de Santé, Pôle emploi, CAF, bailleurs sociaux et organismes HLM...etc.)

producteurs ainsi que par la proximité géographique. Ces activités répondent aux besoins de la population et les retombées économiques locales de la consommation sont maximisées².

Un « benchmark » de différentes initiatives et projets de développement économique conduits dans d'autres QPV a également été réalisé, afin de s'en inspirer, en tenant toutefois compte des spécificités et des enjeux de chacun des territoires pour apprécier la possibilité de les transposer aux Minguettes.

Les initiatives issues du benchmark ont ensuite été mises en regard du diagnostic, pour déterminer celles dont l'adaptation aux Minguettes à la fois répondrait aux besoins territoriaux, réunirait un maximum d'acteurs du QPV, et favoriserait la coopération territoriale. Trois propositions ont ainsi été formulées, qui répondent aux enjeux de coopération des acteurs du territoire.

Propositions

● **Un groupe de travail autour de l'économie de proximité**

Résumé de la proposition : un groupe de travail multi-parties-prenantes autour de la thématique de l'économie de proximité. Ses missions seront d'établir différents diagnostics du territoire, de se poser comme un lieu de coordination et d'échanges, et de devenir une force motrice pour l'amorçage de projets et leur développement une fois lancés.

Besoins auxquels cette proposition répond : ce projet vise surtout à répondre à un manque de connaissance mutuelle entre acteurs, et de lieux de coordination pour les différentes initiatives du territoire.

Initiatives dans le benchmark qui ont inspiré cette proposition :

- Un groupe de travail sur le développement économique dans le département de l'Essonne lancé par un Centre de ressources politique de la ville ;
- Un poste de Chargé de Mission

Développement économique dans les quartiers, à Rennes : un animateur est dédié au lancement et au bon fonctionnement d'un groupe de travail sur le développement économique et l'emploi dans les quartiers

● **Un espace test de restaurants / cantine à la Darnaise**

Résumé de la proposition : une cantine coopérative sous forme de SCIC dans la zone la Darnaise pour aider les futurs restaurateurs du quartier à se former, les accompagner, favoriser leur coopération et ainsi être un facilitateur pour qu'ils puissent se lancer via un espace test.

Besoins auxquels cette proposition répond : Avec des centaines d'étudiants, de professeurs et de salariés qui se réunissent à l'institut tous les jours, la pénurie de l'offre de restauration et de lieux de convivialité semble prégnante, alors que le quartier des Minguettes semble marqué par une importante culture de partage autour de traditions alimentaires diverses et variées. L'Institut Bioforce a également évoqué le manque de service de proximité dans la zone de la Darnaise. Avec un programme structuré et un accompagnement fort, les habitants pourraient ici trouver une forme d'émancipation économique et personnelle au sein d'un environnement favorable.

Initiatives dans le benchmark qui ont inspiré cette proposition :

- Au bon Maurepas, une coopérative éphémère à Rennes : cette initiative proposait à une promotion d'habitants du QPV Maurepas un cycle de formation, d'accompagnement et d'expérience pratique par le biais d'un restaurant-traiteur éphémère.
- Plaine de saveurs, la cuisine en co-working : au sein du QPV Francs-Moisins à Saint-Denis en banlieue parisienne, une cuisine centrale coopérative s'est créée pour faciliter la croissance d'une offre alimentaire locale et artisanale.
- Les échoppes à la Commune : un exemple de modèle d'affaires tiré

d'une entreprise privée hors-QPV dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon. Similaire aux rassemblements de Food-Trucks que l'on peut observer ici et là, ces échoppes sont en fait des mini-restaurants qui proposent diverses offres au public.

● **Un Tiers lieu autour de la formation et l'accès à l'emploi**

Résumé de la proposition : Un tiers lieu ayant pour finalité l'accès à la formation, à l'insertion sociale et professionnelle. Cet espace a pour objectif de favoriser le décloisonnement, de mettre en mouvement les acteurs d'un territoire, de les inspirer mais aussi d'accompagner la concrétisation de projets entrepreneuriaux

Besoins auxquels cette proposition répond : Lors des entretiens réalisés avec les acteurs locaux, un réel besoin de formation des acteurs au sein du QPV a émergé. Selon l'INSEE les habitants des QPV « sont confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail concomitantes à un manque de formation et de qualification ».

Initiatives dans le benchmark qui ont inspiré cette proposition :

- Le BT Emploi : dans la métropole Bordelaise, cette initiative constitue un guichet unique vers l'emploi en réunissant des acteurs de l'insertion, de l'orientation, de l'emploi, de la création d'entreprises d'insertion et de l'économie solidaire au sein d'un même lieu.
- Les différents écrits de Movilab qui capitalisent en open source et de façon communautaire toutes les informations disponibles sur les tiers-lieux.

2. Martin, Pierre (2010). L'économie de proximité : une réponse aux défis majeurs de la société française. Rapport présenté auprès du Conseil Économique et Social.